

**Objectif G1 :**

S'engager en matière de diminution des émissions de gaz à effet de serre

Indicateur - Cf. Bilan Carbone



ENERGIE

Action

43

**Mettre en œuvre les actions du Bilan Carbone**

**Contexte**

Entre 2008 et 2009, la Commune d'Uccle a fait réaliser, par le bureau Factor-X, une étude de son Bilan Carbone. Celui-ci quantifie les émissions des principaux gaz responsables du réchauffement climatique (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote, etc.).

Les résultats obtenus ont incité le bureau d'étude à proposer un plan d'actions ambitieux visant une réduction de 34% des émissions pour le fonctionnement de l'administration, de 31% des émissions sur le territoire et de 18% sur les biens de consommation.

**Développement de l'action**

Les 42 actions proposées par le bureau Factor-X représentent une aide à la décision pour la collectivité. Il est donc de la responsabilité de l'administration communale d'intégrer ou non ces actions dans son quotidien. Pour initier le plan d'actions du Bilan Carbone il est important de :

- valider, lors du Collège puis lors du Conseil Communal, les 42 actions du Bilan Carbone afin de confirmer la stratégie de développement des politiques publiques;
- intégrer les actions du Bilan Carbone (hors celles liées à la mobilité, voir action 70) dans l'Agenda 21 local pour en faciliter le suivi et la mise en œuvre ;
- informer les différents services devant intégrer une action du Bilan Carbone. Faire valider par les acteurs responsables la méthode de mise en œuvre identifiée ;
- coordonner la mise en œuvre des actions du Bilan Carbone, comme de l'Agenda 21 local, en assurant un suivi régulier des actions.

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : diminution significative des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire communal.

Économiques : réduction des coûts liés aux énergies fossiles et indirectement, réduction des coûts liés aux soins de santé.

Sociaux : amélioration de la qualité de vie, réduction des inégalités.

**Indications de calendrier**

Action à initier fin 2009.

**Acteurs**

|            |                       |
|------------|-----------------------|
| Pilote(s)  | Service Environnement |
| Service(s) | Tous                  |
| Autre(s)   |                       |

**Moyens financiers**

**Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

1, 50, 61

**Objectif H1 :**

Encourager les comportements éco- et socio-responsables

Indicateur - Tonnage de déchets et encombrants ucclois collectés annuellement



ENERGIE

Action

44

## Conseiller les citoyens dans leur changement de mode de vie

### Contexte

En Belgique, comme dans beaucoup de pays dits développés, il est ordinaire d'acheter un produit venant du bout du monde, de disposer à volonté et à bas prix d'une eau potable ou encore d'utiliser une voiture pour réaliser de courts trajets. Ainsi, la majorité des citoyens ne se rendent plus compte des conséquences de leurs choix et influent sur leur environnement sans même le savoir.

### Développement de l'action

*Remarque : Afin de crédibiliser une action de conseil et d'accompagnement des citoyens dans leur changement de mode de vie, il est indispensable, en premier lieu, que la Commune agisse de manière exemplaire dans son quotidien (voir thématique « Bonne gouvernance et démocratie participative »).*

Concernant l'action en elle-même, il s'agit de fournir aux citoyens une information actualisée, diversifiée et adaptée à chaque situation. Pour cela, la Commune peut agir de deux manières différentes :

- créer des centres d'information : il s'agit de services pouvant orienter le citoyen demandeur, dans ses choix en faveur d'un développement durable (rôle du Service Environnement et action 50 « Créer un Guichet énergie ») ;
- mener des campagnes de sensibilisation : être proactif dans le transfert d'information en allant à la rencontre des Ucclois, de manière physique (lors d'évènements, de rencontre, de débats : actions 5, 28, 46, 54, 55, 94) ou par le biais de supports de communication (affichage, journal, radio, document, site internet : actions 2, 3, 6, 54, 64, 75, 82, 87, 102) ;
- proposer des formations : favoriser la responsabilité individuelle et développer des savoirs spécifiques chez les Ucclois (actions 10, 21, 91).

### Enjeux en matière de développement durable

Les enjeux sont variés et peuvent répondre aux trois piliers du développement durable. Il est possible de citer, par exemple : le réchauffement climatique, la diminution du volume de déchets, la sécurité alimentaire, l'amélioration de la santé, la convivialité...

### Indications de calendrier

Action continue déjà en cours. A étendre.

### Acteurs

|            |                                  |
|------------|----------------------------------|
| Pilote(s)  | Service Environnement            |
| Service(s) | Tous (exemplarité de la Commune) |
| Autre(s)   | -                                |

### Moyens financiers

### Evaluation de l'action

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

### Lien(s) vers action(s)

2, 3, 6, 50

**Objectif H1 :**

Encourager les comportements éco- et socio-responsables

Indicateur - Tonnage de déchets et encombrants ucclois collectés annuellement



ENERGIE

Action

45

**Mener, avec l'aide du CPAS, une réflexion sur la consommation des personnes précarisées en vue d'une campagne de sensibilisation**

**Contexte**

Les plus démunis subissent, plus que tout autre, les effets de la crise économique. Le souci du développement durable est, pour ces familles, un luxe qu'il est difficile d'intégrer au quotidien. Nos modes de vie dépensiers, basés sur la consommation, sont en grande partie responsables de cette situation qui encourage le gaspillage au détriment d'un comportement plus raisonné et l'individualisme au détriment du collectif. Or une consommation plus mesurée peut aider les ménages à faire des économies budgétaires.

**Développement de l'action**

*Remarque : Bruxelles Environnement dispose d'une série de campagnes thématiques sur la consommation qui peuvent aider, en partie, la réflexion entre le CPAS et l'administration. De son côté, le CPAS dispose d'un Espace-consommateurs ayant pour objectif de « recréer ou développer les liens sociaux, la confiance en ses capacités et l'estime de soi pour pouvoir affirmer son identité dans d'autres domaines que la consommation ».*

En partenariat avec le service Infor-crédit (responsable de l'Espace-consommateurs du CPAS), la Commune pourra identifier une méthode de sensibilisation à la consommation durable destinée à un public précarisé parfois réticent à l'action du CPAS.

Pour cela, il est important de dégager du temps et de constituer un groupe de réflexion comprenant au minimum : le Service Environnement, le Service Action Sociale et le Service Infor-crédit du CPAS. Envisager également d'inviter des Ucclois en situation précaire. Le groupe de réflexion constitué devra entre autres :

- identifier les postes les plus dépensiers dans le budget d'une famille précarisée ;
- proposer des alternatives (achats groupés ...) ;
- faire des propositions en intégrant l'ensemble des classes socio-économiques uccloises. Il s'agit avant tout d'éviter l'exclusion d'un public marginalisé ;
- soumettre les propositions au Collège puis au Conseil.

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : favoriser une consommation moins énergivore, réduire les déchets.

Economiques : émergence d'un marché local et artisanal.

Sociaux : diminution du coût de la vie.

**Indications de calendrier**

Action à initier courant 2010.

**Acteurs**

|            |  |
|------------|--|
| Pilote(s)  | Service Action Sociale et Service Infor-crédit (du CPAS) |
| Service(s) | Environnement  |
| Autre(s)   |  |

**Moyens financiers**

**Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

46, 54

**Objectif H1 :**

Encourager les comportements éco- et socio-responsables

Indicateur - Tonnage de déchets et encombrants ucclois collectés annuellement



**ENERGIE**

Action

**46**

**Organiser des soirées débats pour sensibiliser à la surconsommation et faire connaître l'énergie grise**

**Contexte**

Il est rare de connaître l'énergie dépensée dans la fabrication et la distribution d'un bien de consommation. Seul des labels, de plus en plus nombreux et donc de plus en plus difficiles à identifier, viennent indiquer la prise en compte de critères sociaux ou environnementaux dans la chaîne de production.

En dehors du secteur habituel de la consommation, se développent des ventes de seconde main pouvant avoir lieu lors d'évènements ponctuels (brocante, garage sale...) ou dans des magasins spécialisés. Les chaînes de distribution se raccourcissent également, valorisant un marché de proximité où l'acheteur et le producteur sont en rapport quasi direct.

Encore marginales, ces manières de consommer permettent de diminuer l'énergie grise des produits et apportent une première piste de solution à la surconsommation et au gaspillage.

**Développement de l'action**

- Faire appel à des asbl spécialisées pour présenter et animer les soirées, travailler avec eux sur le contenu et le déroulement des animations.
- Favoriser le regroupement des soirées sur une période réduite et de préférence lors d'un évènement existant (par exemple : la semaine du commerce équitable).
- Identifier une thématique précise à aborder par soirée (par exemple : l'alimentation, le textile, l'électronique...), ce ciblage permet d'aboutir plus facilement sur des solutions.
- En fonction des thématiques, inviter des personnes offrant un début de réponse (producteurs locaux, gérant d'un magasin de 2<sup>nde</sup> main, responsable d'un centre de recyclage...).
- Inviter les Ucclois par le biais du Wolvendael, d'un affichage public, d'un toute-boîte ou de tout autre moyen disponible. En fonction des thématiques abordées, cibler certaines invitations.
- Publier le compte-rendu de la soirée sur le site internet de la commune (action 3).

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : favoriser une consommation moins énergivore, réduire les déchets.

Economiques : émergence d'un marché local et artisanal.

Sociaux : diminution du coût de la vie.

**Indications de calendrier**

Action à initier courant 2010.

**Acteurs**

|            |  |
|------------|--|
| Pilote(s)  | Service Environnement  |
| Service(s) | Information et Participation   |
| Autre(s)   | Asbl spécialisées dans la consommation et l'énergie grise, producteurs locaux, acteurs de la récupération et du recyclage... |

**Moyens financiers**

**Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

3, 54

**Objectif H1 :**

Encourager les comportements éco- et socio-responsables

Indicateur - Tonnage de déchets et encombrants ucclois collectés annuellement



ENERGIE

Action

47

**Susciter auprès des commerçants une réflexion sur le gaspillage dans les commerces**

**Contexte**

Le développement d'un commerce équitable et responsable passe d'une part par la responsabilité individuelle des consommateurs (actions 49, 50 et 51), mais également par le rôle du vendeur. Ce dernier n'ayant pas, pour la plupart, la possibilité de réformer les produits en vente dans son magasin peut tout de même favoriser une gestion de ses stocks et de son local permettant de réduire les importants gaspillages engendrés par le suremballage, une consommation importante d'énergie, une publicité agressive, etc.

De plus, favoriser un management responsable des commerces est un moyen efficace de sensibilisation des citoyens par l'exemple.

**Développement de l'action**

A l'initiative de la Commune et des associations de commerçants, susciter auprès des commerçants ucclois, une réflexion sur le gaspillage à organiser de différentes manières :

- table ronde : Cet évènement nécessite une organisation assez lourde mais permet d'obtenir des résultats rapidement ;
- questionnaire : Il s'agit d'un outil simple de mise en œuvre permettant d'identifier les attentes des commerçants en matière de développement durable. Un questionnaire ne peut se suffire à lui-même et devra être suivi d'une note/rapport/brochure... à retourner aux participants. Cet outil présente l'avantage de proposer un questionnement individuel et donc le début d'une réflexion auprès de ceux qui prennent le temps d'y répondre ;
- campagne : En rendant visible par l'affichage, le toute-boîte ou encore le Wolvendael les outils existants qui permettent d'améliorer le management des entreprises (par exemple les EcoTips) et en proposant des arguments adaptés (rentabilité économique, image de qualité du commerce...) il est possible de motiver une demande de la part des commerçants pour s'impliquer dans une démarche environnementale.

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : réduction du volume de déchets et des émissions de gaz à effet de serre.

Economiques : diminution de la facture énergétique des commerces.

Sociaux : exemplarité des commerces et sensibilisation des consommateurs.

**Indications de calendrier**

Action à initier en 2010.

**Acteurs**

|            |   |
|------------|---|
| Pilote(s)  | Service Economie                        |
| Service(s) | Environnement                           |
| Autre(s)   | Association des commerçants et artisans |

**Moyens financiers**

**Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

23, 52

**Objectif H1 :**

Encourager les comportements éco- et socio-responsables

Indicateur - Tonnage de déchets et encombrants ucclois collectés annuellement



ENERGIE

Action

48

**Réfléchir à l'application des « 5R » dans la gestion de l'administration**

**Contexte**

L'administration communale d'Uccle compte un peu plus de 500 employés, soit autant de personnes auprès de qui susciter prioritairement des réflexes de gestion durable et ainsi montrer l'exemplarité de l'administration (Enjeu A). Les formations du personnel dispensées par la Commune ne pouvant accueillir l'ensemble des agents en un délai suffisamment raisonnable, il est important d'identifier un outil d'aide à la décision, simple d'utilisation, adapté à l'ensemble des services, qui encourage les gestes éco- et socio-responsables.

La méthode des « 5R » représente un moyen mémotechnique simple pour identifier le « bon geste » à adopter face à un produit et ce, du début à la fin de vie de celui-ci :

- « Refuser » : par exemple, les peintures polluantes ;
- « Réduire » : par exemple, l'utilisation de papier de 40% ;
- « Réutiliser » : par exemple, créer un site intra-communal de redistribution du matériel communal ;
- « Réformer » : par exemple, augmenter la capacité des ordinateurs au lieu de les remplacer ;
- « Recycler » : par exemple, l'ensemble des papiers/cartons utilisés dans l'administration.

**Développement de l'action**

L'action s'applique aux matériaux, ustensiles, meubles, etc. dont l'administration dispose ou souhaite devenir acquéreuse. Elle permet de favoriser les articles produisant peu, voire aucun déchet, non nocifs et respectueux des normes éthiques de production.

- Réaliser une note interne ludique sur la méthode des 5R. Expliquer son intérêt et les motivations qui poussent à faire connaître cet outil d'aide à la décision.
- Discuter avec les responsables de service de la pertinence d'une telle méthode et des moyens de faire percoler l'information à son sujet.
- Mener une action de sensibilisation en priorité auprès des responsables achats, premier maillon de la méthode qui, par leurs choix peuvent refuser les articles nocifs (ce qui est déjà le cas pour les produits d'entretien), non recyclables et non réutilisables.

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : diminution du volume de déchets par valorisation du réemploi et utilisation de produits respectueux de l'environnement.

Economiques : économie grâce au réemploi de produits initialement destinés à être remplacés.

Sociaux : prise en compte de la responsabilité de chacun dans la gestion de l'administration.

**Indications de calendrier**

Action à initier une fois les relais développement durable en place, soit début 2011.

**Acteurs**

|            |                       |
|------------|-----------------------|
| Pilote(s)  | Service Environnement |
| Service(s) | Tous                  |
| Autre(s)   |                       |

**Moyens financiers**

**Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

18

**Objectif H1**

Encourager les comportements éco- et socio-responsables

Indicateur - Tonnage de déchets et encombrants ucclois collectés annuellement



ENERGIE

Action

49

**Généraliser l'utilisation de vaisselle réutilisable au sein de la Commune**

**Contexte**

Malgré l'effort consenti, dans plusieurs services, pour utiliser au quotidien une vaisselle réutilisable, il est encore proposé, principalement lors de réunions ou d'évènements interne à l'administration, des articles en plastique jetables (cuillère à café, verre, etc.).

Dans une logique similaire, les manifestations publiques auxquelles la Commune participe ne proposent pas systématiquement l'utilisation de gobelets réutilisables. Ces derniers sont actuellement loués auprès de la Région.

**Développement de l'action**

Cette action ne peut s'envisager que si l'on organise au préalable la gestion de la vaisselle (stockage, nettoyage, utilisation...) en interne. Il est ainsi possible de proposer deux manières de gérer cette vaisselle réutilisable :

- soit en identifiant, pour chaque site et avec le Service du Personnel, des personnes responsables pour récupérer et nettoyer la vaisselle utilisée ;
- soit en encourageant le civisme au sein de chaque service.

Cette action peut, dans un délai assez court, être adaptée pour développer l'utilisation d'une vaisselle réutilisable (principalement gobelets) lors de manifestations publiques (exemple : foire de Saint-Job, Marché de Noël...). A nouveau, une organisation doit être identifiée au préalable par le service responsable des manifestations publiques.

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : réduction du volume de déchets.

Economiques : investissement durable et rentable à moyen terme.

Sociaux : encourage la responsabilité individuelle.

**Indications de calendrier**

Action à initier début 2010.

**Acteurs**

|            |  |
|------------|--|
| Pilote(s)  | Service Economat et Service Manifestations Publiques |
| Service(s) | Tous les services (gestion courante de la vaisselle) |
| Autre(s)   |  |

**Moyens financiers**

**Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

**Objectif H2 :**

Utiliser rationnellement l'énergie et privilégier les énergies renouvelables

Indicateur - Suivi des consommations des citoyens via leur facture énergétique



## Créer un Guichet Energie

### Contexte

L'engouement médiatique actuel sur le réchauffement climatique - avec la projection de films à grande échelle (Une vérité qui dérange, La Terre vue du ciel, Home...), l'exposition « Notre Terre » ou encore les interventions du GIEC - ne permet plus d'ignorer les conséquences d'un maintien ou d'une augmentation des consommations d'énergie. La prise de conscience a lieu, l'inconvénient est que peu d'évènements, d'ampleur médiatique similaire, offrent des solutions concrètes pour combattre à l'échelle de l'individu le réchauffement climatique.

Face à cette situation de nombreux ménages baissent les bras, impuissants devant des notions qui les dépassent. Il revient aux pouvoirs locaux de proposer des réponses adaptées à leur juridiction, ce qui implique un travail au plus près des citoyens et notamment auprès de ceux qui n'ont pas accès aux médias et à l'information.

### Développement de l'action

Il s'agit de créer une entité, le Guichet Energie, au sein du Service Environnement, capable de traiter la question de l'énergie sous toutes ses formes et de proposer un accompagnement des citoyens dans leurs démarches de réduction des consommations d'énergie et principalement des énergies fossiles polluantes.

La création du Guichet Energie passe inévitablement par :

- une définition précise de l'action du Guichet et de ses compétences au sein de l'administration ;
- une estimation du budget annuel nécessaire (notamment en matière de communication : articles dans le Wolvendael, impression de plaquettes, affichages...);
- une identification, au sein de l'administration actuelle, d'un équivalent temps plein responsable du Guichet ;
- la soumission et la validation du projet par le Collège et le Conseil Communal ;
- une large communication auprès des Ucclois pour se faire connaître.

### Enjeux en matière de développement durable

Les enjeux de cette action sont extrêmement variés. Il est possible de citer en exemple :

Environnementaux : lutte contre le gaspillage énergétique et le réchauffement climatique.

Economiques : réduction des factures énergétiques dans les ménages et organisations.

Sociaux : éducation à une utilisation rationnelle de l'énergie.

### Indications de calendrier

Avoir intégré le Guichet Energie dans le fonctionnement de l'administration avant la fin de l'année 2009.

### Acteurs

|            |   |
|------------|---|
| Pilote(s)  | Echevin de l'Environnement et Service Environnement |
| Service(s) |   |
| Autre(s)   |   |

### Moyens financiers

### Evaluation de l'action

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

### Lien(s) vers action(s)

27, 29 à 34, 48, 44, 51

**Objectif H2 :**

Utiliser rationnellement l'énergie et privilégier les énergies renouvelables

Indicateur - Suivi des consommations des citoyens via leur facture énergétique



ENERGIE

Action

51

**Poursuivre et étendre à d'autres écoles le projet pédagogique :  
 « l'énergie, l'école et moi »**

**Contexte**

Suite aux conclusions du projet PLAGE (Plan Local d'Action pour la Gestion Energétique), il apparaît que les écoles font partie des bâtiments les plus énergivores de l'administration. Trois écoles ont ainsi été sélectionnées pour participer à un projet de réduction de leurs consommations d'énergie. Cette première étape doit permettre d'ouvrir la porte à des projets de partenariats similaires entre les écoles communales mais aussi libres ou privées et l'administration.

**Développement de l'action**

Initié en 2009, le projet doit se concentrer sur les écoles sélectionnées avant d'envisager un élargissement vers d'autres écoles. L'action, actuellement suivie par la responsable PLAGE et l'expert Energie du Service Environnement - en lien avec le Service de l'Education - bénéficie d'une partie du subside pour le projet PLAGE. Il est donc important, durant la période du subside, de se concentrer sur le contenu du programme pédagogique et les besoins nécessaires à la pérennisation du projet.

Les étapes importantes pour pérenniser la démarche sont :

- mise en œuvre du projet dans trois écoles ucloises, choix et lancement d'un programme pédagogique « pionnier » (en cours) ;
- prise de recul et création, avec les directeurs d'école, d'un programme/projet pédagogique ouvert permettant de s'adapter aux différentes pédagogies existantes. Préciser le rôle et l'utilité du partenariat Commune/Ecole ;
- réflexion sur les besoins nécessaires pour pérenniser l'action une fois le subside épuisé (en termes d'équivalent temps plein, de communication, de documents à prévoir...). Faire voter au Collège puis au Conseil Communal le prolongement de la mission sur fonds propre ;
- relancer annuellement le projet dans les écoles ucloises. Fournir un suivi aux écoles qui ont déjà participé ;
- améliorer de manière continue le programme pédagogique en fonction de l'expérience acquise.

Il reste important que l'administration éveille en parallèle les directeurs d'écoles sur d'autres enjeux tout aussi fondamentaux comme l'éducation à l'environnement, la mobilité douce ou encore la coopération (action 24).

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : diminution des rejets de gaz à effet de serre.

Economiques : réduction des consommations d'énergie.

Sociaux : sensibilisation des générations futures.

**Indications de calendrier**

Action en cours à renouveler chaque année.

**Acteurs**

|            |  |
|------------|--|
| Pilote(s)  | Responsable PLAGE et Service Environnement |
| Service(s) | Education                                  |
| Autre(s)   | Les écoles communales, libres ou privées   |

**Moyens financiers**

**Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

24

**Objectif H2 :**

Utiliser rationnellement l'énergie et privilégier les énergies renouvelables

Indicateur - Suivi des consommations des citoyens via leur facture énergétique



ENERGIE

Action

52

**Sensibiliser les commerces à éviter les consommations énergétiques inutiles**

**Contexte**

Plusieurs phénomènes liés à la climatisation des locaux commerciaux (production de froid en été) sont la cause de pollution atmosphérique. Les systèmes de chauffages extérieurs, quant à eux, fonctionnent le plus souvent grâce à l'électricité ou au propane (qui, par sa combustion, contribue aux émissions de gaz à effet de serre). Cette façon de réguler la température dans la rue et les commerces est symbolique d'un gaspillage énergétique occidental qu'il est devenu important de stopper.

**Développement de l'action**

En sensibilisant les commerçants sur les terrasses chauffées, les rideaux de chaleur et les climatiseurs, il s'agit principalement de combattre un symbole du gaspillage énergétique et de favoriser une prise de conscience autant auprès des commerçants que des usagers.

- Organiser une rencontre avec les associations de commerçants afin d'évaluer les effets bénéfiques et négatifs de tels systèmes de régulation de la température. Discuter d'éléments pouvant motiver à supprimer ce gaspillage énergétique (que faudrait-il aux commerçants/restaurateurs pour qu'ils retirent ces installations de leurs magasins).
- Réaliser un dépliant d'information sur le gaspillage énergétique dans les commerces et ces effets sur l'environnement. Distribuer ce dépliant dans les commerces disposant de terrasses chauffées, de rideaux de chaleur ou encore de climatiseurs.
- Réaliser des affiches informatives, à destination des clients, pouvant être disposées dans les vitrines des magasins refusant ces installations énergétiques inutiles.

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Economiques : possibilité d'investir l'argent de la taxe dans des projets de développement durable.

Sociaux : vivre au rythme des saisons, éviter les risques de maladies liées aux systèmes de climatisation ;

**Indications de calendrier**

Action à initier courant 2010.

**Acteurs**

|            |  |
|------------|--|
| Pilote(s)  | Service des Taxes                          |
| Service(s) |  |
| Autre(s)   | Commerçants et associations de commerçants |

**Moyens financiers**

**Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

**Objectif H3**

Sensibiliser au Slow Food

Indicateur - Pourcentage de cantines ucloises proposant des repas bio, de saison et locaux



ENERGIE

Action

53

**Poursuivre, augmenter et diffuser l'effort consenti dans les cantines communales**

**Contexte**

En mars 2008, l'Echevine de l'Enseignement, en collaboration avec l'Echevine de la Culture, a mis sur pied un projet ludique et éducatif visant à élargir l'horizon alimentaire des élèves de la Commune. Ce projet, en partenariat avec l'asbl Euro-Toques avait pour objectif d'éduquer au goût les élèves de plusieurs écoles communales et du réseau libre.

Plusieurs autres programmes alimentaires existent également mais ne représentent, pour le moment, que les prémices d'une modification durable de l'alimentation dans les lieux de restauration collective.

**Développement de l'action**

Il apparaît essentiel de fédérer l'ensemble des actions existantes sur l'alimentation dans les écoles, au sein d'un même projet de promotion d'une alimentation variée, issue d'une agriculture biologique et locale. Pour cela, il est important de pouvoir :

- lister les écoles qui proposent des actions ponctuelles ainsi que celles disposant d'un volet « alimentation » dans leur programme pédagogique ;
- proposer un partenariat entre l'administration et les cantines communales pour accompagner les différents responsables (directeur, chef de cuisine...) dans le changement de fonctionnement et l'identification d'un plan de sensibilisation des élèves et des parents. Rechercher des partenariats vers des asbl spécialisées dans l'éco-consommation ;
- identifier, au sein du Service Education, une personne en charge de cet accompagnement ;
- communiquer (Wolvendael, internet, affichage...) sur les actions menées pour favoriser une prise de conscience dans les familles ;
- à terme, créer un lien avec le service HORECA, vers les restaurants, snacks et autres lieux de restauration pour encourager la proposition de menus bio et locaux (action du Bilan Carbone).

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : favorise une agriculture locale et/ou respectueuse de l'environnement.

Economiques : bénéfice direct pour les producteurs locaux et donc l'économie locale.

Sociaux : sensibilisation des personnes bénéficiant de ce type de repas à une alimentation saine et variée.

**Indications de calendrier**

Action en cours à améliorer.

**Acteurs**

|            |   |
|------------|---|
| Pilote(s)  | Service Education   |
| Service(s) | A terme, lien vers restaurants à créer avec le Service HORECA   |
| Autre(s)   | Lieux de restauration collective (écoles, restaurant d'entreprise...), rencontre des continents asbl, écoconso... |

**Moyens financiers**

**Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

101

**Objectif H4**

Valoriser les nouveaux secteurs de l'économie - GAS, SEL, ressourceries, valoristes

Indicateur - Evolution du nombre de magasins de location/récupération/recyclage à Uccle



ENERGIE

Action

54

**Faire connaître les nouvelles formes d'économie**

**Contexte**

Notre système de production mondialisé propose des produits de moins en moins chers. Ainsi, lorsqu'un produit est usagé, il est immédiatement jeté aux encombrants et remplacé par un article neuf. Ces derniers proviennent régulièrement de pays en voie de développement, réalisés là où la main d'œuvre est bon marché et où l'absence de norme environnementale règne.

Face à cette situation consumériste, de nouvelles formes d'économies émergent : magasins fairtrade, de seconde main ou encore des groupes d'achats solidaires. Il est important pour ces structures, encore fragiles, que la Commune apporte un soutien et encourage leur développement sur son territoire.

**Développement de l'action**

- Communiquer par l'ensemble des moyens disponibles (internet, Wolvendael, affiches...) sur les circuits de consommation locaux et solidaires : systèmes d'échanges locaux, groupes d'achats solidaires de l'agriculture paysanne, foire aux savoirs faire, ressourceries, créatifs culturels, slow food, etc.
- Réaliser et distribuer, lors d'évènements communaux, des folders de présentation ainsi qu'un numéro d'appel pour se renseigner et pouvoir s'inscrire dans une démarche.
- Entretenir une liste d'organismes actifs présents à Uccle et en Région bruxelloise ainsi qu'une liste de contacts pouvant soutenir ce type de projet.

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : diminution du volume de déchets non recyclés, économie d'énergie.

Economiques : valorisation d'une économie uccloise du réemploi.

Sociaux : amélioration des échanges conviviaux et solidaires.

**Indications de calendrier**

Action à initier courant 2010.

**Acteurs**

|            |  |
|------------|--|
| Pilote(s)  | Service Environnement                                  |
| Service(s) | Information et Participation, Manifestations Publiques |
| Autre(s)   | Magasin de seconde main, Producteurs régionaux...      |

**Moyens financiers**

**Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre de ★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

6, 55, 57, 59

**Objectif H4**

Valoriser les nouveaux secteurs de l'économie - GAS, SEL, ressourceries, valoristes

Indicateur - Evolution du nombre de magasins de location/récupération/recyclage à Uccle



**ENERGIE**

Action

**55**

**Systematiser l'invitation de producteurs, d'artisans et de « valoristes » locaux lors de manifestations publiques**

**Contexte**

Alors que la crise économique réduit fortement le pouvoir d'achat de la majorité des familles, des secteurs émergents viennent proposer des solutions attractives et viables pouvant diminuer le coût des produits de première nécessité.

Encore peu connus et difficiles d'accès, comparativement aux grandes surfaces ou leurs antennes locales, ces artisans, producteurs, valoristes (action 58) ou petits commerçants méritent d'être soutenus dans leur travail en favorisant leur visibilité notamment lors d'évènements publics.

**Développement de l'action**

Uccle est une commune très active en termes de kermesses, foires, marchés ou autres évènements publics. En invitant, de manière régulière, des acteurs du secteur de l'économie locale et solidaire (entreprise d'économie sociale, agriculteur proposant un service de panier « bio », apiculteur ucclois...) lors de manifestations ad hoc, la commune affirme son engagement pour une consommation responsable et durable et valorise les acteurs qui œuvrent en ce sens.

- Rechercher des acteurs fiables de l'artisanat traditionnel, de la production locale et de la récupération.
- Offrir un stand à ces acteurs lors des manifestations publiques et communiquer sur leur activité.

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : encourager la production durable et locale.

Economiques : encourager une économie locale naissante.

Sociaux : diminuer les relais entre consommateur et producteur.

**Indications de calendrier**

**Acteurs**

|            |                                      |
|------------|--------------------------------------|
| Pilote(s)  | Service des Manifestations Publiques |
| Service(s) | Environnement                        |
| Autre(s)   | Association de commerçants           |

**Moyens financiers**

**Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

54

**Objectif H4**

Valoriser les nouveaux secteurs de l'économie - GAS, SEL, ressourceries, valoristes

Indicateur - Evolution du nombre de magasins de location/récupération/recyclage à Uccle



ENERGIE

## Encourager l'appel à des entreprises d'économies sociales dans les marchés publics communaux

**Contexte**

Les dépenses de la Commune se répartissent entre les engagements, imputations, ordres ou mandats de paiement et factures. Sur ce dernier point, la Commune passe systématiquement par un marché public et demande à ce que les entreprises intéressées respectent un cahier des charges spécifique.

La Commune a ainsi la possibilité d'indiquer, dans son cahier des charges, la nécessité de prendre en compte le respect de l'environnement, la qualité des produits ou encore l'intégration de critères sociaux dans la gestion des entreprises. Ce qu'elle fait d'ailleurs déjà pour certains marchés.

**Développement de l'action**

Intégrer dans les cahiers des charges des marchés publics plusieurs clauses sur l'insertion de critères propres aux entreprises d'économies sociales. Par exemple :

- finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit;
- autonomie de gestion;
- processus de décision démocratique;
- primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux :

Economiques : valorisation d'une économie responsable.

Sociaux : prise en compte de critères sociaux dans les marchés publics.

**Indications de calendrier**

Action en cours, à étendre.

**Acteurs**

|            |   |
|------------|---|
| Pilote(s)  | Service du Receveur                     |
| Service(s) | Tous les services disposant d'un budget |
| Autre(s)   | Entreprises d'économie sociale          |

**Moyens financiers****Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

**Objectif H4**

Valoriser les nouveaux secteurs de l'économie - GAS, SEL, ressourceries, valoristes

Indicateur - Evolution du nombre de magasins de location/récupération/recyclage à Uccle



ENERGIE

## Veiller à intégrer la Commune dans le projet de ressourcerie régionale à Forest

**Contexte**

En 2008, la Région a obtenu plus de 4 millions d'euros de la part du programme FEDER afin de développer une « ressourcerie » sur le territoire de la commune de Forest. Le Plan Déchets 2009-2014 prescrit à Bruxelles Propreté de développer, en collaboration avec le réseau Ressources et Bruxelles Environnement, le projet de ressourcerie à Forest pour la collecte séparative des déchets « encombrants ménagers ». L'ouverture était annoncée pour juin 2009, le dossier est toujours en cours.

**Développement de l'action**

La Commune d'Uccle doit se positionner comme un relais actif de ce projet et encourager les Ucclois à valoriser leurs déchets.

- Suivre l'évolution du projet et veiller à impliquer la commune d'Uccle (prendre part aux discussions sur le sujet, créer un lien entre la déchetterie située rue de Stalle et la ressourcerie de Forest, relayer les informations disponibles auprès des Ucclois...).

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : diminution du volume de déchets.

Economiques : le secteur de la gestion et du recyclage des déchets jouit d'un taux de croissance élevé et d'un chiffre d'affaires estimé à plus de 100 milliards d'euros pour l'Europe des 25 (projet de Plan Déchets 2008).

Sociaux : développement d'un marché adapté aux personnes à faible revenu.

**Indications de calendrier**

Action à suivre auprès de Bruxelles Propreté.

**Acteurs**

|            |   |
|------------|---|
| Pilote(s)  | Service Propreté et Embellissement            |
| Service(s) | Environnement                                 |
| Autre(s)   | Bruxelles Propreté et Bruxelles Environnement |

**Moyens financiers****Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

**Objectif H4**

Valoriser les nouveaux secteurs de l'économie - GAS, SEL, ressourceries, valoristes

Indicateur - Evolution du nombre de magasins de location/récupération/recyclage à Uccle



**ENERGIE**

**Initier une réflexion sur la mise en place d'une formation de valoriste**

**Contexte**

« Le secteur de la gestion et du recyclage des déchets jouit d'un taux de croissance élevé et d'un chiffre d'affaires estimé à plus de 100 milliards d'euros pour l'Europe des 25. Ce secteur est créateur d'emplois et concerne près de 1,5 million d'emplois en Europe. » - Plan Déchets 2009-2014.

Acteur incontournable de ce constat, le valoriste est un professionnel du réemploi, du recyclage et de la valorisation. Cette formation répond à une demande réelle et s'inscrit dans la dynamique du développement durable.

**Développement de l'action**

En lien avec les formations de valoristes existantes (Tubize) et Bruxelles Formation, réfléchir à l'intégration d'un cursus similaire dans une école uccloise. Celle-ci devra disposer des aménagements nécessaires à l'accueil d'une formation devant aborder des compétences aussi bien techniques, que théoriques ou relationnelles.

- Proposer une rencontre entre les acteurs pouvant influencer le lancement d'une formation de valoriste à Uccle (responsables de la formation à Tubize, Echevine de l'Education, directeur(s) d'école(s), Bruxelles Formation) et discuter de la pertinence d'un tel projet et des possibilités de débouché.
- Accompagner l'école qui pourra proposer ce type de formation et soutenir son action.

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : valorisation de la récupération et du recyclage.

Economiques : création d'emplois.

Sociaux : création d'emplois .

**Indications de calendrier**

A initier premier trimestre 2010.

**Acteurs**

|            |  |
|------------|--|
| Pilote(s)  | Service Education  |
| Service(s) | Environnement  |
| Autre(s)   | Bruxelles formation, écoles de valoristes existantes en Belgique |

**Moyens financiers**

**Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

**Objectif H4**

Valoriser les nouveaux secteurs de l'économie - GAS, SEL, ressourceries, valoristes

Indicateur - Evolution du nombre de magasins de location/récupération/recyclage à Uccle



ENERGIE

**Susciter une opération pilote de location de matériel pour et par un groupe d'habitants**

**Contexte**

La société individualiste et consumériste nous pousse à accumuler des biens de consommation dont nous n'avons parfois qu'un usage occasionnel. Chaque ménage possède ainsi de quantités de choses qui pourraient se partager (tondeuse à gazon, outils divers, tables et chaises supplémentaires, grandes casseroles, livres, DVD...).

Cette multiplication d'articles représente pourtant un coût économique, environnemental et social important. Economique car certaines dépenses pourraient être évitées, environnemental car chaque article a engendré une énergie grise polluante, social car les relations de voisinage, devenues inutiles, disparaissent.

**Développement de l'action**

- Sélectionner, en lien avec l'ACQU et sur base d'un dossier de candidature, un quartier ucclois pour mener une expérience de mutualisation d'objets, dans un premier temps, pour des outils de jardin ou du mobilier de fête. En fonction des demandes des habitants élargir la gamme de produits disponibles (s'inspirer du système Cambio pour illustrer la démarche).
- Cette expérience, pilotée par la Commune, à pour finalité d'être autonome et de servir d'exemple pour une mise en place dans d'autres quartiers.
- Accompagner cette expérience d'une communication adaptée au sein du quartier ainsi que sur l'ensemble de la Commune.

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : réduire la consommation énergivore.

Economiques : fractionnement du coût d'un produit sur plusieurs familles.

Sociaux : multiplication des échanges de voisinage.

**Indications de calendrier**

A lancé courant 2011.

**Acteurs**

|            |                           |
|------------|---------------------------|
| Pilote(s)  | Service Environnement     |
| Service(s) |                           |
| Autre(s)   | ACQU + 1 quartier ucclois |

**Moyens financiers**

**Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

**Objectif I1**

Impliquer les citoyens dans l'accompagnement du PCM et la promotion d'une mobilité douce

Indicateur - Pourcentage d'actions du PCM traitées et mises en œuvre



ENERGIE

Action

60

## Créer un comité d'accompagnement du PCM

### Contexte

Dans les années '80, Uccle a été menacé de destruction partielle pour la construction du ring Est de Bruxelles et d'une autoroute Bruxelles-Waterloo. La commune compte plusieurs portes d'entrées de la Région et notamment depuis l'autoroute de Paris. De plus, Uccle est un pôle scolaire important, drainant des enfants venant de loin dans les écoles internationales (Ecole européenne, Lycée français) ou de grande renommée (Decroly). Enfin, Uccle est un des parents pauvres de la Région en matière de transports en commun. Autant de raisons qui expliquent l'engagement des citoyens ucclois dans tout ce qui touche à la mobilité.

### Développement de l'action

L'importance de la thématique de la mobilité, pour les Ucclois, engage la Commune à mettre en place un Comité d'accompagnement permettant d'accompagner la mise en œuvre du PCM et son évolution. Il sera le plus représentatif possible des différents modes de déplacement présents à Uccle (cyclistes, automobilistes, motards, piétons et usagers de transport en commun, ainsi que des personnes à mobilité réduite...), tout en gardant une taille raisonnable pour un débat constructif.

Des professionnels de la mobilité (STIB, SNCB, De Lijn, Cambio, GRAC, ProVélo...) ainsi que d'autres intervenants (Bruxelles Environnement, ACQU, ...) pourront être invités pour enrichir les discussions. Le Comité validera ou amènera l'évolution de la mise en œuvre du PCM en faisant attention à la durabilité des actions. De plus, il pourra proposer de nouveaux projets/orientations qui seront visés par le Collège.

Les réunions seront suffisamment espacées pour ne pas présenter une charge trop importante pour les participants. La Commune fera appel à un médiateur, neutre, en charge de veiller à la pertinence des propositions ainsi qu'à l'équilibre du débat entre les différents acteurs.

### Enjeux en matière de développement durable

Les enjeux sont indirectement ceux d'une mobilité durable réduisant les déplacements polluants et favorisant les transports en commun ainsi qu'une mobilité douce.

Environnementaux : réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et autres pollutions atmosphériques, protection des ressources naturelles.

Économiques : diminution des dépenses en carburants, du temps perdu dans les embouteillages

Sociaux : réduction des nuisances sonores, amélioration de la qualité de vie dans les quartiers, partage de l'espace public par tous les usagers y compris les personnes à mobilité réduite, renforcement du lien social, impacts positifs sur la santé.

En outre, la participation citoyenne rencontre d'autres enjeux sociaux : meilleure connaissance de sa commune et des questions de mobilité, augmentation des liens entre les élus, l'administration communale et les citoyens.

### Indications de calendrier

Action continue (le Comité d'accompagnement devrait se pérenniser au-delà de la mise en œuvre du PCM) à initier durant le second semestre 2009, à raison de trois réunions par an.

### Acteurs

|            |  |
|------------|--|
| Pilote(s)  | Service Mobilité   |
| Service(s) | Environnement, Travaux, Voirie et Urbanisme  |
| Autre(s)   | Citoyens, Bruxelles Environnement, STIB, SNCB, De Lijn, Cambio, GRAC, ProVélo, ACQU... |

### Moyens financiers

### Evaluation de l'action

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

### Lien(s) vers action(s)



## ENCOURAGER LES DEPLACEMENTS DOUX

## Objectif I1

Impliquer les citoyens dans l'accompagnement du PCM et la promotion d'une mobilité douce

Indicateur - Pourcentage d'actions du PCM traitées et mises en œuvre



ENERGIE

Action

61

## Veiller à la cohérence de la mise en œuvre du PCM et des résultats du Bilan Carbone

### Contexte

Que ce soit dans sa partie « Patrimoine et Services » ou dans sa partie « Territoire », le Bilan Carbone identifie le déplacement de personnes et le transport de marchandises comme des postes fortement énergivores. Ce constat a entraîné la proposition d'une série d'actions sur la mobilité à Uccle.

La Commune applique depuis 2006 un Plan Communal de Mobilité (PCM). Ce plan doit pouvoir être actualisé au regard des nouvelles données du Bilan Carbone.

### Développement de l'action

- Intégrer les 17 actions du Bilan Carbone, sur la mobilité, dans le PCM. Tenir compte des planifications proposées.

### Enjeux en matière de développement durable

Cette action ne présente pas d'enjeu direct. Il s'agit d'une mesure organisationnelle permettant de fusionner les deux plans d'actions. Ceux-ci présentant des avantages indéniables en matière de développement durable.

### Indications de calendrier

Début 2010.

### Acteurs

|            |                  |
|------------|------------------|
| Pilote(s)  | Service Mobilité |
| Service(s) | Environnement    |
| Autre(s)   |                  |

### Moyens financiers

### Evaluation de l'action

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

### Lien(s) vers action(s)

43



## ENCOURAGER LES DEPLACEMENTS DOUX

## Objectif I1

Impliquer les citoyens dans l'accompagnement du PCM et la promotion d'une mobilité douce

Indicateur - Pourcentage d'actions du PCM traitées et mises en œuvre



ENERGIE

Action

62

## Poursuivre la politique de placement des parkings à vélos

### Contexte

La mobilisation de la Commune pour une mobilité douce (thème repris par l'Agenda 21, le Bilan Carbone et le Plan Communal de Mobilité) va dans le sens d'une augmentation du nombre de vélos à Uccle. Mais, le manque d'infrastructures et notamment de parkings à vélos représente un frein pour l'usage fonctionnel (courses,...) et donc l'utilisation régulière du vélo.

### Développement de l'action

- Développer et densifier le stationnement vélo pour couvrir l'ensemble du territoire en tenant compte en priorité des zones commerçantes, des écoles, des pôles culturels et sportifs.
- Editer un plan mentionnant les emplacements gratuits et couverts.
- Faire un appel à la population pour identifier les demandes de boxes à vélos privatifs et faire des propositions dans les quartiers denses.

### Enjeux en matière de développement durable

Environnementaux : favoriser un déplacement non polluant et améliorer la qualité de l'air.

Economiques : encourager les déplacements fonctionnels dans les petits commerces du centre, minimise les vols. Suppression des frais de parking ou d'essence.

Sociaux : une utilisation régulière est bénéfique pour la santé. Amélioration de la sécurité dans les centres urbains par diminution du nombre de véhicules.

### Indications de calendrier

Action en cours à continuer.

### Acteurs

|            |                   |
|------------|-------------------|
| Pilote(s)  | Service Urbanisme |
| Service(s) | Environnement     |
| Autre(s)   |                   |

### Moyens financiers

### Evaluation de l'action

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre de ★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

### Lien(s) vers action(s)

**Objectif I1**

Impliquer les citoyens dans l'accompagnement du PCM et la promotion d'une mobilité douce

Indicateur - Pourcentage d'actions du PCM traitées et mises en œuvre



ENERGIE

**Favoriser la cohabitation des différents modes de déplacements**

**Contexte**

« La rue est un espace public au service des véhicules motorisés », un point de vue couramment partagé en ville. Pourtant, des initiatives tendent à montrer qu'il est possible de profiter autrement de ces espaces.

Sans pour autant fermer les rues à la circulation automobile, il est possible de proposer des aménagements spécifiques qui, associés à une limitation de la vitesse, permettent de rendre aux rues un caractère plus convivial et sécurisé (plantations, rétrécissement de la voirie, choix du revêtement de sol...).

**Développement de l'action**

La Commune suit déjà, depuis 2007, un Plan Communal de Mobilité pour réaménager ses voiries. Il est important que le service en charge de la mise en œuvre de ce plan puisse disposer de temps afin de :

- compiler une base d'informations sur les aménagements permettant la cohabitation entre les différents modes de déplacement ;
- proposer un article pouvant compléter la partie mobilité du site internet communal (action 3) afin de maintenir éveillée cette proposition de voiries partagées ;
- confirmer, en fonction de l'action du Plan Communal de Mobilité entamée, si la voirie réaménagée permet aux différents moyens de déplacements connus de cohabiter sans pour autant surcharger l'espace public de panneaux de signalisation ou de voies réservées (aux voitures, aux vélos, aux piétons).

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : développement d'une mobilité moins agressive et moins polluante.

Economiques : valorisation des logements dans les rues réaménagées.

Sociaux : amélioration de la convivialité entre voisins et dynamisation des quartiers.

**Indications de calendrier**

A initier en 2010.

**Acteurs**

|            |  |
|------------|--|
| Pilote(s)  | Service Travaux                              |
| Service(s) | Mobilité, Environnement                      |
| Autre(s)   | Asbl spécialisées dans les déplacements doux |

**Moyens financiers**

**Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

**Objectif I1**

Impliquer les citoyens dans l'accompagnement du PCM et la promotion d'une mobilité douce

Indicateur - Pourcentage d'actions du PCM traitées et mises en œuvre



ENERGIE

Action

64

## Relayer l'information sur la campagne « A vélo Mesdames ! »

**Contexte**

Selon l'observatoire bruxellois du Vélo, les femmes ne représentent globalement que 25 à 30 % des cyclistes. Beaucoup (trop) de femmes hésitent encore, sont sceptiques quant aux conditions de sécurité. D'autres ne savent pas rouler à vélo du tout.

**Développement de l'action**

- Faire connaître, par le biais d'articles dans le Wolvendael, sur le site internet, par un affichage ou encore une communication adaptée lors d'évènements communaux, la formation « A vélo Mesdames » proposée par Pro Vélo.
- Inviter les femmes de l'administration communale à participer à cette formation.

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : amélioration de la qualité de l'air.

Economiques : suppression des frais de parking ou d'essence.

Sociaux : amélioration de la sécurité dans les centres urbains par diminution du nombre de véhicules. Amélioration de la santé.

**Indications de calendrier**

Action en lien avec la campagne, à répéter annuellement.

**Acteurs**

|            |                                      |
|------------|--------------------------------------|
| Pilote(s)  | Service Information et Participation |
| Service(s) | Environnement                        |
| Autre(s)   | Pro Vélo                             |

**Moyens financiers****Evaluation de l'action**

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**



## ENCOURAGER LES DEPLACEMENTS DOUX

## Objectif I1

Impliquer les citoyens dans l'accompagnement du PCM et la promotion d'une mobilité douce

Indicateur - Pourcentage d'actions du PCM traitées et mises en œuvre



ENERGIE

Action

65

## Encourager les déplacements piétons

### Contexte

Bon pour la santé, bon pour l'environnement, bon pour le portefeuille, se déplacer à pied (ou à vélo) présente d'innombrables vertus. Forte d'un important patrimoine de chemins creux, sentiers, venelles, petites rues... la commune d'Uccle offre la possibilité de relier plusieurs pôles d'activités sans passer par les grands axes routiers.

### Développement de l'action

- Lancer une nouvelle publication et mettre en vente les itinéraires ucclois de promenade-découverte et la brochure « Uccle à pied ».
- Identifier et communiquer sur les itinéraires piétons permettant de relier les principaux pôles d'activités de la commune. Proposer un minutage des distances. Indiquer les itinéraires sur la carte des ressources durables de la commune (action 7).

### Enjeux en matière de développement durable

Environnementaux : rapport à la nature plus important.

Economiques : déplacements non polluants.

Sociaux : aspect convivial et relaxant de la randonnée.

### Indications de calendrier

A initier courant 2010.

### Acteurs

|            |                          |
|------------|--------------------------|
| Pilote(s)  | Service Environnement    |
| Service(s) | Mobilité                 |
| Autre(s)   | Association de randonnée |

### Moyens financiers

### Evaluation de l'action

|               |   |                                |
|---------------|---|--------------------------------|
| Environnement | ★ | Solidarité générations futures |
| Economie      |   | Solidarité nord / sud          |
| Social        |   | Ampleur géographique           |

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

### Lien(s) vers action(s)

6